

CONTOURNEMENT MARTIGUES PORT-DE-BOUC

Maître d'ouvrage : ÉTAT

En savoir +

Présentation du projet :

Aménagement d'une voie express sur un linéaire de 7,7km permettant d'éviter les communes de Martigues et de Port-de-Bouc.

Objectifs :

- Réduire les nuisances (bruit, pollution de l'air) et améliorer le cadre de vie des habitants ;
- Améliorer la sécurité routière et réduire les risques liés au transport de matières dangereuses ;
- Contribuer au développement socio-économique local et à la dynamique industrielle de la ZIP (réindustrialisation, décarbonation) pour lequel il constitue un des accès principaux ;
- Favoriser le report modal en dégagant des espaces dédiés aux transports en commun sur la RN568 existante requalifiée en boulevard urbain.



Impacts et contribution à la vocation territoriale :

Le contournement de Martigues Port de Bouc est un projet structurant essentiel pour accompagner le développement territorial sur de nombreuses thématiques (économiques, urbaines, environnementales, habitat...).

167 M€

Coût total estimé à date

Infrastructures de transport



Localisation :

Communes de Martigues, Port de Bouc et Fos-sur-Mer.



Processus de participation :

Projet ayant déjà fait l'objet d'une concertation hors CNDP.



Études disponibles et/ou en cours :

- Dossier de déclaration d'utilité publique en 2017.



État d'avancement du projet :

Dossier qui a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique le 1er février 2017 ;
Autorisation environnementale délivrée par arrêté préfectoral du 2 juillet 2026.



Échéance de mise en œuvre :

- Démarrage des travaux préparatoire fin 2026.
- Démarrage des travaux du contournement en 2027
- Mise en service prévue pour 2030



Projets connexes :

Requalification en boulevard urbain de la RN568 existante.